

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 11 septembre 2009 à 14h

Le vendredi 11 septembre à 14h, le Conseil d'administration de l'association du Festival de La Camargue et du delta du Rhône s'est réuni au bureau du festival, situé au 1 rue Edouard Herriot à Port-Saint-Louis-du-Rhône sur convocation de Mr Jean-Paul GAY, président-fondateur de l'association du Festival de la Camargue et du Delta du Rhône.

Présents :

Jean-Paul GAY, président-fondateur
Frédéric LAMOUREUX, Vice-président
Martine MANCION, Trésorière
Sonia GRACH, assesseur

Stéphane BEDOT, Conseiller Municipal représentant Mr Roland CHASSAIN, maire des Saintes-Maries-de-la-Mer

Absents excusés avec pouvoir :

Christophe BOUTON, secrétaire donne pouvoir à Jean-Paul GAY, président
Isabelle ROCHIER, assesseur donne pouvoir à Jean-Paul GAY, président
Christelle ROLLIN, assesseur donne pouvoir à Sonia GRACH, assesseur
Aline CIANFARANI, assesseur, donne pouvoir à Martine MANCION, trésorière
Jean ESTAMPE, président d'honneur, donne pouvoir à Frédéric LAMOUREUX, vice-président

Absents excusés sans pouvoir

Mr Jean-Marc CHARRIER, maire de Port-Saint-Louis-du-Rhône
Mr Hervé SCHIAVETTI, Maire d'Arles

Absents :

Michel VAUZELLE, Président de la Région Provence Alpes Côtes d'Azur
Jean-Noël GUERINI, Président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône
Bernard GRANIE, Président de Ouest Provence
René RAIMONDI, Maire de Fos-sur-Mer

Invités sans pouvoir.

Anne DURGET, coordinatrice responsable communication du Festival de La Camargue

Avant de commencer la séance, le président Jean-Paul GAY fait remarquer qu'en référence à l'article N° 12 des statuts le quorum est atteint et que notre assemblée peut valablement délibérer. Martine MANCION est désignée comme secrétaire de séance.

Le président rappelle l'ordre du jour :

- Décisions prises par le bureau suite au CA du 23 juin 2009
- Questions diverses

Jean-Paul GAY, président de l'association du Festival de la Camargue ouvre la séance. Il signale l'absence des élus, en dehors de l' élu représentant le Maire des Saintes-Maries-de-la-Mer.

« Il est dommage qu'une fois de plus les élus soient absents. Comment peut-on travailler valablement sur les orientations de la prochaine édition du festival, si la majorité des élus sont absents à chaque Conseil d'Administration ».

Je pense que tout a été dit dans le procès verbal du CA du 23 juin 2009.

Etant un ancien élu, j'étais parfaitement au courant de l'état des finances de la ville jusqu'en mars 2008 et de son fonctionnement. Je ne veux pas politiser mon argumentation, mais simplement relever des dysfonctionnements qui se sont produits cette année et risquent de nous empêcher de pouvoir programmer sereinement la prochaine édition :

Depuis 5 ans, à la fin de chaque festival nous réglons toutes les factures. Cette année il a fallu attendre plus de 2 mois pour régler des dizaines de factures, il nous manquait le reliquat de la subvention de la ville de Port-Saint-Louis soit 38 000€ que nous avons perçu fin juillet et il fallait également assurer les frais mensuels de fonctionnement (téléphone, internet, salaires etc...).

Je rappelle qu'en septembre 2008 pour préparer la 6^e édition, la demande de la ville de Port-Saint-Louis a été satisfaite puisque nos statuts ont été modifiés afin que tous les partenaires institutionnels financiers fassent partis du Conseil d'Administration. Cette demande n'a pas été suivie d'effet puisque qu'ils sont nombreux à ne pas être présents ou représentés lors des différents Conseils d'Administration.

De ce fait les ordres du jour sont tronqués ! Les décisions importantes ne sont pas prises !

Lors du CA du 23 juin 2009, le Maire de la ville de Port-Saint-Louis, parlant au nom des partenaires financiers (Ouest Provence, Région, ville de Port-Saint-Louis) nous a déclaré qu'aucun engagement financier ne serait pris et nous a demandé de ne prendre aucune initiative pour la programmation 2010 tant que l'association ne serait pas organisée différemment.

Mais organisée comment, nous ne le savons toujours pas ???

Constat : Pour la prochaine édition à savoir 2010, si le Maire de Port-Saint-Louis a des prétentions et des idées certainement tout a fait justifiées en tant que partenaire financier principal, il ne fallait pas attendre le 10 septembre 2009 pour nous en faire part. Il fallait nous rencontrer dès la fin du mois de Mai.

Lors de cette entrevue du 10 septembre 2009, Mr le Maire de Port-Saint-Louis qui s'excuse de son absence d'aujourd'hui tenait à nous faire part du désir de la ville de Port-Saint-Louis

de continuer à participer au Festival à la condition d'intégrer le Parc naturel régional de Camargue (Mme Estelle Rouquette) et un technicien de la mairie de Port-Saint-Louis (Mr Nicolas Koukas) au Conseil d'administration.

J'ai alors répondu à Mr le Maire, que le Parc de Camargue ainsi qu'un technicien de la mairie de Port-Saint-Louis participaient déjà à la programmation du Festival en faisant partie du Comité de pilotage, créé expressément à la demande de la ville de Port-Saint-Louis depuis septembre 2008. Quant à leurs présences en tant que membre du Conseil d'administration, le Parc de Camargue est déjà représenté par Mr Hervé SCHIAVETTI, et Mr Rolland CHASSAIN, Président et vice Président du Parc naturel Régional de Camargue »

Donc une fois de plus, cette incompréhension nous retarde dans la programmation de l'édition 2010.

Je ne cesse de répéter chaque année et à chaque bilan que le Festival c'est 10 mois de préparation et que le programme doit être bouclé et le visuel prêt pour le mois de décembre. Chaque mois de retard nous oblige à travailler dans la précipitation, à solliciter la confiance de nos partenaires, à ne pas pouvoir négocier nos engagements financiers au mieux des intérêts du Festival. Pour exemple la parution des dates de la prochaine édition dans des revues nationales qui ne peut être lancée, la disponibilité de certains exposants qui ont déjà donné leur accord pour d'autres manifestations à la même période, ou la Fédération pour la course camarguaise qui a retenue le 8 Mai pour le prochain trophée du festival de la Camargue sans connaître les dates de la prochaine édition.

Le fait d'être interdit de programmation nous bloque dans la recherche du prochain Delta invité. Pour mémoire fin juin 2008 nous avons déjà rencontré une délégation Turque du delta du Gediz. Il faut des mois de négociations pour arriver à un accord pour la présence au Festival d'un delta ayant des similitudes avec le notre.

Les contacts avec les scolaires et l'éducation Nationale devraient déjà être lancés pour la rentrée 2009. Un accord pour la location des tentes du Village de l'Oiseau devrait avoir eu lieu sans oublier la communication, (location des lieux d'affichage dans la région, intégration dans les grilles des programmes Télé, la aussi nous sommes en retard, les négociations avec France 3 n'ont pu être lancées etc.....). **A ce jour rien n'est lancé... !!!!!**

Pour moi, nous sommes trop en retard, donc mes chers amis, je vais demander à chacun d'entre vous votre avis afin de décider au vu de ce constat s'il est raisonnable de programmer une édition en 2010 ou s'il serait plus adapté de trouver une autre solution.

Avant, je souhaite vous lire la décision commune prise par notre bureau de fonctionnement. Déclaration du bureau décidée à l'unanimité :

« Suite aux explications données par le président, le bureau constate que le mois de septembre est commencé et que nous ne connaissons toujours pas les desideratas du Maire de Port-Saint-Louis-du-Rhône, hormis le fait qu'aucun engagement financier ne sera pris par la ville tant que l'association ne sera pas organisée autrement. Le Maire de la ville de Port Saint-Louis-du-Rhône qui représentait les partenaires financiers institutionnels lors de la réunion du Conseil d'Administration du 23 juin 2009 (Région, Ouest Provence, villes) nous invite à ne prendre aucune initiative pour la programmation 2010.

Si nous faisons référence à nos statuts, toute nouvelle demande de changement dans l'organisation de notre association va entraîner la modification de certains articles (réunion du Conseil d'Administration, puis Assemblée Générale Extraordinaire pour validation) avec les délais que cela impose, ce qui va retarder d'autant plus la programmation qui n'est toujours pas lancée.

De l'avis de tous les acteurs qui font la Camargue, de l'avis de la majorité des participants et de l'avis d'une majorité de Port-Saint-Louisiens, la 6^e édition du Festival de la Camargue et du Delta du Rhône a été une réussite tant au niveau de la fréquentation qu'au niveau de la qualité de sa programmation. Devant cet état de fait et sans nouveaux éléments, nous décidons à l'unanimité de ne pas faire de programmation pour 2010. Il serait en effet dommageable pour la réputation de notre association et de tous ses bénévoles, pour la réputation de la ville de Port-Saint-Louis et de nos nombreux partenaires mais aussi pour la réputation même de la Camargue, de faire une édition 2010 qui perde en partie la philosophie qui nous a animée jusqu'à aujourd'hui, une édition de qualité inférieure ou aux prestations différentes et moins en adéquation avec ce que nous avons créé. La force de ce festival a été de pouvoir travailler librement, sans aucune considération politique, avec tous les camarguais qui ont souhaité s'investir dans ce projet un peu fou de réunir tous les acteurs de ce territoire et de leur faire partager une passion commune avec un public de plus en plus large.

Or, nous n'avons aujourd'hui aucune garantie de pouvoir maintenir le même état d'esprit pour les festivals à venir. Nous ne pouvons continuer à fonctionner normalement sans savoir à quel financement public nous aurons droit. Le fait de n'avoir pas pu renouveler en 2006 le partenariat privé avec Gaz de France pour les raisons que vous connaissez, nous a grandement pénalisé.

Nous avons pourtant montré notre sens des responsabilités (les bilans financiers des 6 festivals sont équilibrés), notre savoir faire, dont c'est d'ailleurs largement inspiré le Parc naturel régional de Camargue pour sa fête des Parcs en reprenant des prestataires et des prestations similaires.

Nous avons déjà commencé et nous allons utiliser les mois à venir pour rechercher des partenaires financiers privés ou des fondations qui seraient intéressées pour s'investir financièrement dans ce Festival.

Certaines associations ont eu par manque ou arrêt de financement de la ville, des difficultés pour payer leurs salariés, les présidents ou les responsables ont été accusés à tort de mauvaise gestion en faisant table rase du bon travail accompli pendant des années pour le bien de tous les Port-Saint-Louisiens. Une nouvelle équipe municipale peut vouloir changer les choses, municipaliser certains secteurs sans en arriver à de telles extrémités.

Aussi pour ne pas connaître de tel désagrément et en accord avec notre employée Anne Durget, nous avons décidé une rupture amiable de son CDI .Il aurait été moralement impossible de lui demander de continuer à travailler sans avoir de rémunération.

Nous profitons de la remercier pour le travail accompli pendant ces 5 années. En effet, responsable de la coordination et de la communication du Festival, elle a contribué à son évolution et à sa notoriété, 10 000 festivaliers en Camargue la première année, 25 000 en 2009. Nous lui gardons toute notre confiance et elle continuera à nous apporter son expérience si besoin dans les mois à venir.

Chers administrateurs, c'est avec une grande peine que nous prenons ces décisions : ne pas avoir de Festival en 2010 et nous séparer de notre coordinatrice. La majorité des partenaires institutionnels financiers (villes, départements) n'ont pas pris la juste mesure d'une telle manifestation, la seule comme l'a dit Frédéric LAMOUREUX à fédérer autant d'acteurs et de partenaires sur ce territoire de Camargue, à apporter un plus dans le développement touristique durable pour certaines villes ou secteurs du territoire peu fréquentés auparavant. C'est à croire que nos bilans de ces 6 années, les revues de presse, les comptes rendus des Conseils d'Administration ont été mal lus ou mal retransmis par les élus référents. Notre seul espoir pour notre territoire c'est que les acquis ne soient pas perdus. »

Cette déclaration est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité par les membres présents et représentés. Soit 10 voix pour.

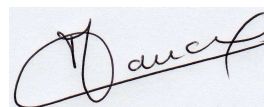
Le Président remercie l'assemblée et lève la séance à 15h30, pour démarrer l'Assemblée Générale Extraordinaire qui doit valider les décisions du Conseil d'administration.

Le président de séance



Jean-Paul GAY

La secrétaire de séance



Martine MANCION